

« Il faut aller voir un généraliste avant de consulter un spécialiste. »

***Elle est morte de deux médecins
et de quatre apothicaires.***

Molière, L'Amour médecin

Certains patients, de plus en plus nombreux, vont consulter directement le spécialiste, sans passer par le médecin généraliste. D'autres encore n'hésitent pas à changer de médecin généraliste dès que celui-ci ne leur convient plus. En zone urbaine notamment, le médecin de famille qui connaît les problèmes de toute la famille depuis des années et qui soigne à la fois les parents et le petit dernier, est en voie de disparition. On entend souvent les patients dire qu'ils ne vont voir le médecin généraliste que pour les maladies pas trop graves (une angine par exemple), les certificats, les arrêts de travail ; et directement le spécialiste quand c'est plus sérieux.

Pourtant il serait préférable que le médecin de famille « à l'ancienne » reste la norme.

En effet, garder de façon constante un seul et même médecin généraliste comme premier référent de ses problèmes de santé a de nombreux avantages :

- il connaîtra bien tous vos ennuis de santé antérieurs, toutes les opérations chirurgicales entreprises, tous les médicaments que vous avez pris et leur résultat ou leur éventuelle mauvaise tolérance.
- avec le temps il vous connaîtra bien et il pourra proposer des dépistages de maladies en fonction de la

connaissance qu'il aura de vos antécédents familiaux, de vos facteurs de risque (sédentarité*, tabac, hypertension, alcool...) ;

- une relation de confiance, indispensable à la bonne pratique de la médecine, pourra s'instituer plus facilement ;

- il pourra vous adresser à un spécialiste en pleine connaissance de votre état de santé et pourra ainsi transmettre les informations qui seront utiles au spécialiste.

D'une façon générale, en cas d'urgence il serait également préférable de voir en premier lieu son médecin généraliste, plutôt que de se précipiter aux urgences de l'hôpital. En effet, le médecin généraliste qui connaît bien son patient pourra dire quand il n'est pas nécessaire d'aller aux urgences et lui éviter ainsi de nombreuses heures d'attente inutiles. À l'inverse quand il s'agit d'une alerte très sérieuse le médecin généraliste pourra accélérer la procédure par exemple en appelant le SAMU. Tout ceci nécessite bien sûr que le médecin généraliste soit disponible pour voir les patients en urgence. Bien sûr ce ne sera pas le cas la nuit ou pendant ses congés. Dans les grandes villes il est parfois difficile de trouver un médecin généraliste disponible pour les urgences. Cependant, il est clair que le patient qui est suivi par le même médecin généraliste qu'il connaît depuis des années a de bonnes probabilités de trouver auprès de ce praticien une grande disponibilité lors d'une urgence. À l'inverse, le patient qui ne connaît aucun médecin généraliste sera probablement renvoyé d'emblée vers les urgences de l'hôpital le plus proche ce qui va contribuer à l'engorgement des urgences qui est déjà considérable.

Le fait de faire appel en premier lieu à un médecin

de famille permet également de diminuer les coûts de la santé. En effet, quand le patient gère lui-même l'organisation de ses soins sans faire appel aux conseils de son médecin de famille, il arrive qu'il se retrouve à pratiquer le nomadisme* médical, multipliant de son propre chef les consultations de divers spécialistes et les examens. Le médecin de famille fera office de régulateur avisé et pourra d'emblée orienter son patient vers le spécialiste nécessaire, évitant de multiplier les examens inutiles.

Un système de santé centré autour du médecin de famille est donc plus efficace, gage le plus souvent d'une meilleure prise en charge pour le patient et de moins de dépenses inutiles. La réforme récente de l'assurance maladie (voir encadré pages suivantes) tend à renforcer le rôle du médecin de famille et demande à tous les assurés sociaux de désigner un médecin traitant sur le modèle du médecin de famille. Seul l'avenir nous dira si le but a été atteint.

Il est donc utile que le médecin généraliste traitant soit le premier référent du patient en cas de problème de santé. Il est cependant nécessaire que le système ne soit pas trop rigide et que la liberté de choisir son médecin persiste. Il faut que le choix de tel ou tel médecin comme médecin de famille ou médecin traitant reste fondé sur une relation de confiance et non sur une obligation (par exemple en fonction du quartier d'habitation). Il faut également, si le patient le juge nécessaire malgré l'avis contraire de son médecin généraliste, que la consultation directe du spécialiste ne soit pas interdite, même si elle est surtaxée (la surtaxe pour une consultation « hors parcours de soins » est de 10% depuis la réforme). En effet, il peut arriver, comme à tout médecin, au médecin généraliste de se tromper et même s'il ne se trompe pas, le patient peut avoir envie d'une consultation

chez le spécialiste pour se rassurer. Dans tous les cas il est préférable que le patient exprime auprès de son généraliste qu'il souhaite consulter un spécialiste ; cette discussion permettra alors de trouver rapidement une solution.